République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Boulogne/mer
Canton d'Outreau

Commune d'Hesdigneul-les-Boulogne

DECLARATION PREALABLE N° 062 446 25 00003

DATE DE DEPOT : 11/04/2025

DEMANDEUR : BE CHARGE

POUR : Création d'une station de recharge pour véhicules électriques

ADRESSE DU TERRAIN : 39, route de Pont de Briques

CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
Délivré par le Maire

Compte tenu du caractère tacite de la délivrance de votre autorisation (article R*424-1 du code de l'urbanisme), le présent certificat confirme que vous êtes titulaire d'une déclaration préalable (article R*423-13 du code de l'urbanisme) depuis le 11 mai 2025.

Le Maire de la Commune d'Hesdigneul-les-Boulogne, Yves Hennequin, certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de la société BE CHARGE enregistrée sous le n° 062 446 25 0003 pour le projet ci-dessus référencé.

Fait le 27 juin 2025,

Le Maire,

Yves Hennequin

Mairie – 5 rue de la Poste 62360 Hesdigneul-les-Boulogne -
Tèl. 03.21.83.05.08 -Email *carinegonzalezanton.mairiehesdigneul@outlook.com*